

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir au plus tard le MERCREDI à la REDACTION.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration

ABONNEMENT: Un an (Canada) \$1.00 Un an (Etrangers) \$1.50

IMPRIME PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Publie chaque semaine, le vendredi, les plus récentes nouvelles du district et des articles intéressants écrits par des collaborateurs sérieux et bien pensants

La ligne (1ère insertion) \$0.10 Insertions subséquentes 0.05 Mariage, Décès, Naissance 0.25

Le Progrès du Golfe

J. EUDORE COUTURE, Rédacteur en chef

Propriétaires: LA C^{ie} DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

Lettre de France

A propos de colonisation

Dédié au Vieux Solitaire et à son ami François.

C'est, en effet, à l'un comme à l'autre de vous deux, Messieurs, que j'ai l'intention de dédier ce qui suit. Et je pourrais aussi bien l'intituler "Lettre adressée à deux amis par un troisième", car si je trouve dans l'article de Vieux Solitaire, du 7 décembre 1911, d'excellentes choses, dites avec les meilleures intentions du monde, je crains que le signataire de la riposte du 22 du même mois aurait mauvaise grâce à s'en formaliser.

(a).—A propos des réclames de colonisation plus spécialement faites en faveur de l'ouest, François déclare qu'il n'aime pas l'ouest. J'avais autrefois songé à me rendre aux États-Unis, puis au Manitoba: J'ai été bien inspiré d'y renoncer!

(b).—Les règlements qui régissent les colons sont absurdes. Voilà une accusation formelle. Il est permis à chacun de critiquer les lois et règlements de son pays; il est même parfois excusable de dépasser la mesure. Laissez-moi espérer que François a exagéré, car il n'appartient pas à un étranger de s'associer à une si rigoureuse appréciation.

(c).—Personne ne prend en mains la défense des colons. Mais si! Le "Progrès du Golfe" s'en occupe, et François lui-même intervient dans le débat. Trop modeste, sans doute, il n'apprécie pas sa propre initiative qui a son mérite réel. Et cela me conduira à montrer plus loin comment on pourrait encore faire mieux.

(d).—C'est que nous devrions considérer comme la classe dirigeante ne songent qu'à digérer. Hé! quoi, au Canada aussi il y a la catégorie des "repus"? Mais, voyons, François, qu'attendez-vous par classe dirigeante? Tout est là! Vous faut-il des notaires, des professeurs, des avocats, des artistes, des diplomates ou des politiciens? Hum!... Préférez-vous des rentiers?... Mais vous ignorez donc que les oisifs sont précisément ceux qui trouvent le temps de s'occuper des choses sérieuses? Ils sont trop absorbés par leurs plaisirs ou leurs intérêts pour songer à vous.

Il est, au surplus, certains sujets qui peuvent parfaitement être abordés par des associations mixtes. Ainsi Canadiens-Français et Canadiens-Anglais peuvent sans inconvénient fonder lorsqu'il s'agit de questions agricoles, de routes, de chemins de fer, etc. Certes, je me réjouirais de voir les premiers occuper une place prépondérante dans ces administrations; à eux de s'imposer aux suffrages de leurs concitoyens par un plus grand habileté en affaires, mais surtout par plus d'intégrité, de loyauté et d'urbanité. Et cela ne doit pas être chose impossible.

Enfin, dans certains cas spéciaux, non seulement il est possible d'accueillir cordialement des adversaires de bonne foi, mais encore cette attitude s'impose dans un but de propagande. Dans certaines paroisses de France il y a des bibliothèques, des salles de lectures, ouvertes

"saint", qu'il vous faut? Vous êtes exigeant. D'ailleurs, n'avez-vous pas eu le curé Lebelle, le P. Z. Lacasse et tant d'autres? En vérité, vous avez tort de vous plaindre.

(e).—Les vieux pays ont été sauvés de la ruine par les procédés coopératifs. Entendons-nous bien! ces institutions ont leur bon côté quand elles fonctionnent normalement, je devrais dire chrétiennement, à la façon des coopérations du moyen-âge, grâce auxquelles il était renoué à chacun ce qui lui était dû: à l'ouvrier, ce qui est dû à l'ouvrier; au patron, et à César ce qui est dû au patron et à César et sur tout... à Dieu, ce qui est dû à Dieu! Mais le Vieux Pays ne sera jamais sauvé par les syndicats socialistes qui, au contraire, nous conduisent à la révolution.

Donc examinons seulement les sociétés fonctionnant de la bonne manière et permettez-moi d'en indiquer les bases:

1.—D'abord, on ne doit s'associer qu'entre braves gens. Que l'initiative vienne des catholiques, qu'ils agissent en catholiques et ne se confient qu'à des catholiques et vos adversaires seront bien forcés d'en prendre leur parti. Si vous voulez fonder une société commerciale "limitée", admettez-vous qu'un inconnu vienne s'imposer au nom de la liberté de conscience, de la neutralité, etc. Laissez donc crier ces faux bonshommes.

Souvenez-vous que le Souverain Pontife consulté par des coopératives italiennes sur la question de savoir "s'il n'importait pas de faire paraître moins ouvertement le caractère catholique de leur Association", fit répondre que l'on devait "déployer courageusement le drapeau catholique."

En France, malheureusement, (et c'est de cela que nous souffrons), on a trop perdu de vue ce principe. Ainsi, même pour la constitution d'Associations de Familles, en vue de la surveillance de l'école, on n'a pas craint de nous recommander la théorie de la porte ouverte, et un trop grand nombre de membres du clergé se sont laissés leurrer par ce mirage d'une neutralité (déjà condamnable en elle-même) qui serait respectée grâce aux efforts d'une association neutre!!! J'ai entendu à ce sujet les choses les plus reversantes.

Notez qu'une légitime méfiance n'exclut pas le principe de la charité chrétienne. En dehors de l'administration d'une société qui est la vôtre, vous pouvez parfaitement conserver des rapports courtois avec vos adversaires et même obéir au précepte qui impose l'amour de ses ennemis; mais jamais il n'a été prescrit de leur confier sa bourse!

Et il n'y a pas que mon coin de région, il y a quinze à vingt ans, les gens ont vu un immense serpent de mer qui faisait encore une traînée ondulée. Il se tenait dans la glace, à quelques arpens du rivage, la tête hors de l'eau.

à tous indistinctement: nos frères qui sont dans l'erreur peuvent venir y chercher aussi la lumière. Les cercles d'études peuvent donner des conférences publiques, et même dans le cas où le conférencier serait suffisamment armé pour la lutte, des conférences contradictoires. Et il n'y a pas là dérogation à ce principe qui doit être le vôtre, l'AGIR AVANT TOUT EN CATHOLIQUES.

BILLET DU JEUDI

Le serpent de mer

Quand j'étais petit et que je pleurais comme une scie grince dans le chêne maman me disait: "Si tu pleures encore, le gros loup va te manger!"

La pensée d'un gros animal furieux aux longues dents et aux puissantes griffes me faisait peur et me cachait.

Songez donc à 4 ans se faire déchirer le ventre sous les mâchoires d'un loup! Plus tard à 10 ans, je n'avais plus peur du monstre. J'en avais vu deux loup, bien vu. Il est vrai que l'un était mort et l'autre dans sa cage à barres de fer, mais c'étaient des loup et je ne craignais plus désormais les menaces de ma mère. Pour se faire obéir alors, elle se servait d'une petite règle en érable longue de trois pieds, épaisse de douze lignes. Je vous assure que l'argument avait plus de force, en tout sens, que l'appétit vorace de maître loup.

Mais il y a mieux que le loup, que la verge pour apaiser la colère de tout mortel: c'est l'image d'un monstre extraordinairement épouvantable qui donne la frousse aux caractères les mieux trempés de tout âge: c'est le serpent de mer.

Où! j'en vois sourire....! Un serpent dans la mer? Mais Dieu après la chute d'Adam ne condamna-t-il pas le serpent à ramper le ventre sur la terre, et non sur les eaux? Possible! Dites-moi donc, s'il y avait des baleines, du hareng ou de la sardine dans le Paradis terrestre et je vous répondrai.

Pour le moment j'affirme en toute certitude que les savants discutent l'existence du serpent de mer. Les uns affirment qu'il se glisse paresseusement sur les eaux froilées, les autres qu'il ne rampe que dans le cerveau en ébullition de certains feuilletonnistes.

Je ne veux pourtant pas ébulitionner: je préfère les refroidissements. Et pourtant en dépit de ma haine avérée pour les feuilletons, je veux vous dire que le serpent de mer existe et qu'il est terrible quand il se promène comme un monarque en goguette, sur les bords du St-Laurent.

M. V. Fafard, un homme sensé, mon cousin, l'a vu dernièrement à quelques verges du piéris de la Pointe des Monts dont il est le gardien. Il mesurait 100 pieds de long et pas moins de 6 pieds de diamètre. Ses anneaux à demi déroulés faisaient une traînée noire et ondulée bien visible à l'œil nu.

Les journaux en parlent comme ça! Et il n'y a pas que mon coin de région, il y a quinze à vingt ans, les gens ont vu un immense serpent de mer qui faisait encore une traînée ondulée. Il se tenait dans la glace, à quelques arpens du rivage, la tête hors de l'eau.

à tous indistinctement: nos frères qui sont dans l'erreur peuvent venir y chercher aussi la lumière. Les cercles d'études peuvent donner des conférences publiques, et même dans le cas où le conférencier serait suffisamment armé pour la lutte, des conférences contradictoires. Et il n'y a pas là dérogation à ce principe qui doit être le vôtre, l'AGIR AVANT TOUT EN CATHOLIQUES.

(A suivre) Henri DOUCHET.

Il était des semaines sans se montrer, et quand il apparaissait à la surface, sans doute pour faire connaître sa dynastie, il respirait l'air frais et et contemplant le paysage pendant 30 minutes.

Intrigués par cette étrange apparition, quatre hommes robustes s'embarquent, un jour, dans un canot et poussent au large. Ils avancent dans la direction du serpent qui ne se trouble pas et s'arrêtent à une petite portée de fusil. Ils contemplant cette tête difforme, très large et massive, ce nez court et cassé, ces mâchoires larges et hérissées de deux rangées de fortes dents; ces yeux gros comme un seau, qui ne lancent pas de feu, mais perçants, cet air hautain qui provoque au

Il avait 125 pieds de long, bien comptés! Nos hommes ne déchargent pas leurs armes. Vrai, des chasseurs audacieux et avisés comme les frères Comeau, ne pas oser tirer... jugez quelle vilaine bête c'était.

Ils revinrent au rivage tout mystifiés. C'est qu'aussi c'était très fort.

Faites s'enfler et s'allonger comme la grenouille de La Fontaine au ver de terre de deux pouces, jusqu'à ce qu'il atteigne la longueur de 125 pieds et l'épaisseur de 7 pieds 6 pouces et dites-moi si vous n'irez pas vous cacher avec vos armes après coup.

Existe-t-il maintenant le serpent de mer? En tous cas ceux qui l'ont vu le craignent et petits comme grands enfants en sont plus effrayés que le loup.

Quant au bâton, il conserve sa vertu. L. ST-PIERRE.

P. S.— Ce récit comme la nouvelle publiée par les journaux sont authentiques. L. ST-P.

Cette Résolution

A propos de l'octroi des licences.

Comme on s'en souvient, la Chambre de Commerce du District de Montréal adoptait à sa réunion du mercredi, 22 novembre 1911, une résolution dans laquelle on déclarait que le mode actuel de faire confirmer les certificats de licence d'hôtel est tellement défectueux qu'il importe de le modifier et de s'adresser en conséquence, à la Législature pour amender la loi dans le sens exprimé par cette résolution.

La Chambre de Commerce de Montréal a adressé aux sociétés sœurs des différentes villes de la Province une copie de la résolution qui se lit comme suit, afin de les amener à se prononcer en faveur des vœux contenus dans la dite résolution:

"Que la Chambre de Commerce de Montréal est d'opinion que le système actuel de faire confirmer les certificats pour l'obtention de licences d'hôtels par les conseils municipaux, est défectueux;"

"Que par son instabilité et son incertitude, il a pour effet d'empêcher les propriétaires d'hôtels d'engager les capitaux nécessaires pour maintenir l'état d'entretien et de confort voulus dans les districts ruraux de la Province de Québec;"

"Que cette Chambre est d'opinion qu'il serait de l'intérêt du commerce et du public en général, qu'à l'avenir, les certificats pour licences d'hôtels dans les districts ruraux fussent octroyés et confirmés par des commissaires de licences suivant les mêmes procédures que dans les Cités de Montréal et de Québec

ou par tout autre moyen que le gouvernement jugera à propos d'adopter pour modifier la loi des licences dans le sens désiré."

Pour copie conforme, Le Secrétaire, W.-U. BOIVIN.

La Chambre de Commerce de Rimouski a reçu elle-même copie de la résolution précitée; ses membres présents en grand nombre ont eu vite fait d'en disposer, en adoptant à leur séance de mercredi dernier (30 janvier) une résolution qui les désirs et les vœux de la Chambre de Montréal, actionnée en sous-main, c'est connu, par l'Association des Débitants de Li-queurs.

Il fut en effet proposé et résolu ce qui suit:

"CETTE CHAMBRE EST D'AVIS QU'IL CONVIENT DE GARDER A NOS CONSEILS MUNICIPAUX TOUS LES POUVOIRS QUE LA LOI LEUR A OCTROYÉS."

Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement les membres de notre Chambre de Commerce pour leur beau geste.

Invitation officielle

TROISIEME CONVENTION ANNUELLE

La troisième convention annuelle de l'Association Forestière Canadienne, sera tenue les 7 et 8 février, 1912, dans la salle du comité des chemins de fer, édifice du Parlement, à Ottawa.

L'assemblée, qui est sous les auspices de S. A. R. le duc de Coanought, sera ouverte à 10 hrs a. m., le mercredi 7 février. Le Très-Honorable R.-L. Borden, premier ministre du Canada, y prendra la parole, ainsi que le T.-Hon. Sir Wilfrid Laurier; l'Hon. Robert Gogers, Ministre de l'Intérieur; l'Hon. Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture; l'Hon. Gifford Pinchot, de Washington; M. H.-S. Graves, chef du service forestier des États-Unis; l'Hon. W.-R. Ross, ministre des terres de la Colombie Anglaise; et d'autres personnages éminents et experts en sylviculture.

Le mercredi soir, il y aura banquet. Le prix des billets sera de \$3.00; on pourra s'en procurer en s'adressant au secrétaire, qui les délivrera. Les personnes désireuses d'assister au dit banquet devraient demander leurs billets aussi tôt que possible, afin que l'on puisse s'en procurer convenablement au coût matériel des préparatifs.

Une sentence a été conclue avec les chemins de fer pour que les personnes qui viendront assister à la convention n'aient à payer qu'un seul passage qui leur donnerait droit à l'aller et retour, et ce du 3 au 8 février inclusivement pour l'arrivée, et jusqu'au 12 février inclusivement pour le retour.

Les délégués devront acheter un billet de première classe, simple, pour Ottawa, et se faire délivrer un reçu sur la formule de certificat établie pour de telles circonstances, ce qui pourra être obtenu de l'un quelconque des agents de chemins de fer. Ces certificats seront signés, par la suite, par le secrétaire de l'association, à Ottawa, ce qui donnera droit à tout délégué d'obtenir, gratis, un billet de retour; sur simple présentation du dit certificat, et remise de 25 cents au représentant du chemin de fer auquel il s'adressera. Pour plus amples informations, et pour avoir un programme détaillé, prière de s'adresser à:

JAMES LAWLER Secrétaire, Association Forestière Canadienne, Canadian Building, Ottawa.

En se vengeant, on se rend égal à son ennemi; en lui pardonnant, on se montre supérieur.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte aux contribuables de Matane

Un petit journal qui veut faire croire au public qu'il est à lui seul l'expression populaire du Village, écrit pour le plaisir d'écrire sans savoir où il se conduit.

Il commence un article diffamatoire, le 26 janvier 1912, en disant: "L'an dernier, avant les élections du conseil, il avait été entendu parmi les candidats de la faction à laquelle appartenait Messieurs Langlois, Forbes et Bouillon, que le premier devait être maire, etc., etc., etc."—Je dis que CECIL EST FAUX ET MENSONGER. A une assemblée de la masse des électeurs de la municipalité, MM. Dr A. Bouillon, J. Forbes et P. Langlois ont été choisis comme candidats à la charge de conseillers et au cas d'élection des trois candidats, M. le Dr Bouillon serait le maire. Voilà toute la vérité.

Le 9 janvier 1911, jour de l'élection, M. L.-J. Levasseur, marchand, propose, secondé par M. J.-B. Joncas, rentier 1.—Que M. le Dr Alfred Bouillon soit élu conseiller, etc. 2.—Que M. Isaac Forbes soit élu conseiller, etc. 3.—Que M. P. Langlois soit élu conseiller, etc. On lit cela dans les minutes du conseil.

Or, en 1911, la masse des électeurs du Village de Matane me désignait comme premier candidat, non le troisième—et maire.

PREUVE ET DECLARATION

Province de Québec, District de Rimouski.

Je soussigné, Félix Desrosiers, boucher, du village de St-Jérôme de Matane, dans le dit district, déclare solennellement:

Dans les premiers jours de janvier, mil neuf cent onze, à une assemblée des contribuables du village de St-Jérôme de Matane, tenue à la salle de M. L.-H. Chouinard, dans le but de choisir des candidats à la charge de conseillers pour la municipalité du village de St-Jérôme de Matane, alors que le DR A. BOUILLON ETAIT ABSENT, il fut unanimement résolu que MM. le Dr A. Bouillon, Isaac Forbes et Pierre Langlois seraient les dits candidats.

Qu'à la même assemblée il fut aussi unanimement décidé que le Dr A. Bouillon serait maire de la municipalité, dans le cas bien entendu ou il serait élu conseiller.

Que M. Pierre Langlois alors présent a déclaré qu'il ne tenait pas à être maire, qu'il aimait autant être sollicité comme commandant et qu'il prendrait sa place sur le banc à côté du maire.

Et je fais la présente déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie, sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la preuve, en Canada.

FELIX DESROSIERS.

Déclarée et reconnue devant moi au Village de St-Jérôme de Matane, ce 26ème jour de janvier 1912.

J.-E. GAGNON, N. P.

Toutes les arguties de ce petit journal de Matane au sujet de la mairie de ce Village contre moi, sont de même valeur.

Le petit journal me fait voyager à Ottawa et à Montréal, dans des temps et circonstances où je n'ai pas été; il me fait dire, comme à d'autres, des choses que je n'ai pas dites, etc.

Quelle façon a celui qui écrit des sottises de dire, à côté de la vignette de l'enfant Jésus, dans le numéro du 22 décembre, surmontée du "Gloria in excelsis Deo": "Son ami Durette n'avait pas tout à fait tort l'autre jour de dire qu'il fau-

drait "Trois maires COMME CELUI-LA."

C'est ce grand écrivain, qui ne signe pas son nom, qui veut conclure le conseil; qui veut être consulté et qui veut dire au conseil ce qu'il a à faire.

Tu dis, pauvre petit arriviste nouveau-né, quelque chose comme ceci: (pour prouver que tu connais beaucoup): Un autre que le maire de Matane aurait assemblé le conseil et soumis la question de l'aqueduc aux contribuables.

Or, électeurs du village de Matane, les élections des conseillers l'an dernier ont été faites à ce sujet. Bien plus encore; c'est la Compagnie péninsulaire qui avait soumis la question au conseil, où elle a été discutée et là nous avions demandé des chiffres; tout cela longtemps avant que M. Rinfret vint ici. Tu te mens à toi-même, pauvre petit nouveau-né.—La question d'aqueduc avait été à l'ordre du jour depuis longtemps.

M. Rinfret, ingénieur de premier ordre, s'offrait à venir nous renseigner; ses lettres sont au conseil. Il est venu—cela n'a rien coûté à personne.—M. Durette a été chargé d'inviter TOUT LE MONDE, pas d'amis choisis, comme tu le dis dans tes impostures.

J'ai voulu te témoigner tout mon encouragement, comme maire, en suggérant à MM. les conseillers d'exempter l'imprimerie de la Cie Péninsulaire de taxes pour encourager le nouveau journal; le conseil n'a pas cru devoir écouter ma suggestion, il a voté contre. Naturellement M. Langlois a voté contre.

On en finirait plus à contredire toutes les inventions malicieuses sous le voile de l'hypocrisie.

M. Langlois a travaillé tant qu'il a pu l'an dernier pour être maire, par tous les espèces de moyens, lettres adressées à M. Félix Desrosiers; allées et venues là comme chez M. Isaac Forbes, etc.; il a tout mis en jeu.

Il y a quelques années, il était conseiller et voulait être maire; il n'a pas dédaigné aller éveiller un conseiller, M. Eugène Côté, à 5 hrs du matin pour lui demander de le supporter, et LUI DEMANDER DE LE SUPPORTER COMME MAIRE TANT QU'IL SERAIT CONSEILLER.

M. Langlois a bien le droit, comme tout conseiller, de voir les autres conseillers sans demander la permission à n'importe qui.

M. Langlois a été voir M. Forbes encore cette année pour demander à M. Forbes s'il était pour lui comme maire; il en a le droit.

Qui peut lui contester ce droit? N'ai-je pas ce droit?

M. Langlois a ce droit; mais il est ridicule pour un homme qui se dit quelque chose, d'aller éveiller un conseiller pour se faire supporter comme maire et lui demander de signer cet engagement tant qu'il serait conseiller, dans ce temps-là.

L'an dernier, afin de l'engager à se mettre sur les chemins pour le faire élire maire, ou pour en faire élire un autre, tant la faction oppositionniste, qui écrit cette année dans le petit journal, m'en voulait, les arrivistes ont commencé par lui faire croire qu'ils allaient acheter un terrain de lui—et puis qu'ils allaient faire de grandes affaires.

A quoi ont abouti toutes ces ruses?

A quoi aboutiront toutes les insultes et diffamations de cette faction d'arrivistes contre moi, cette année? On le saura le 5 février.

Dr. A. BOUILLON, maire.

LE VIN DES CONVALESCENTS

Le bien-être que vous éprouvez après avoir pris du VIN ST. MICHEL, la chaleur vitale qu'il développe et qui s'étend à tout l'organisme, justifie la préférence que lui accorde la Profession Médicale et la faveur publique dont il jouit dans toute l'étendue du Canada, des Etats-Unis et de l'Etranger. C'est le Vin des Convalescents: il remonte l'organisme.

Le VIN ST-MICHEL



constitue, en effet, une source d'énergie pour les Convalescents et de vitalité pour tous, jeunes et vieux: il alimente la machine humaine, soutient nos forces et les ménage. Il nous protège contre le froid et les intempéries. C'est le rayon de soleil des gens frileux, des vieillards en quête de chaleur et d'un regain de vie. C'est un reconstituant actif et précieux.

Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Boivin, Wilson & Cie
DISTRIBUTEURS POUR LE
CANADA ET LES ETATS-UNIS
MONTREAL

Eastern Drug Co
DEPOSITAIRES POUR LES
ETATS-UNIS
14 FULTON ST.
BOSTON, MASS.

Les Bermudes

Le Paradis Terrestre
Bons Hôtels. — Remarquables endroits pour bains de mer, pêche, canotage, tennis, golf. Excellentes routes, etc.
Le voyage de santé par excellence par le splendide et rapide
TRANSATLANTIQUE "OCEANA" à double hélice.
14,000 Tonnes, Longueur 235 pieds. Le plus beau, le plus grand, le plus rapide et celui qui offre le plus de confort de tous les navires qui font le service des BERMUDES. "OCEANA" ne transporte aucun animal, ni marchandises. Exclusivement réservé aux passagers.
Voyage aller et retour comprenant, chambre à coucher, lits et repas... La cuisine sur "L'Océana" est reconnue comme supérieure à celle des autres navires faisant la traversée de l'Atlantique.
Service électrique dans chaque chambre, chauffage à la vapeur, lors que nécessaire. Orchestre, danses, promenades, salle de gymnase, télégraphie. — Avertisseur de sûreté sous marin, chambre à coucher, avec lits en cuivre, comprenant bain privé. Place de promenade la plus belle au monde. Le seul transatlantique faisant escale à Hamilton ou St Georges.
VOYAGES organisés comprenant transports, frais d'hôtel, etc., à prix modérés.
Diverses brochures illustrées, et nomenclature de voyages, Billets, etc., à BERMUDES-ATLANTIC Line. 200, Bowdway, New-York.
ou à HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent Montréal
ou rue Beaudry, vis-à-vis la Basilique de Québec.
Cour Supérieure, Percé No 825 DISTRICT DE GASPE
In re: Narcisse BERNIER, requérant Cession et
Ernest AUTHIER, de l'Anse au Beaulieu, Municipalité de Percé, Co. Percé, Marchand, Insolvable.
Le dit Insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents au Bureau du Protonotaire, à Percé, le 31 JANVIER 1912, à ONZE heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

Percé, 17 janvier 1912.
W.-A.-E. FLYN Jas.-T. TUZO
Proc. req. Gardien provisoire

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit
District de Rimouski: WILLIAM ROSS vs PASCAL GAGNON, savoir: Un terrain mesurant quarante pieds de front sur soixante de profondeur; borné au nord au chemin, au sud et à l'est à J.-Bte Lavoie, à l'ouest à P. Si-rois, étant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt (280 P.), au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain de Rimouski — avec bâtisses sus-constituées, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du shérif, en la ville de St-Germain de Rimouski, le SEPTIEME jour de FÉVRIER prochain 1912, à DIX heures de l'avant-midi.

CHS D'ANJOU, shérif
CANADA, Province de Québec, District de Rimouski.

Bureau du Conseil Municipal de la première Division du Comté de Rimouski.

Je donne par les présentes avis public que les terres ci après mentionnées seront vendues par encan public, à la salle du Conseil Municipal de la première Division du Comté de Rimouski, le SIXIEME jour de mars prochain, à DIX heures de l'avant-midi, étant le premier mercredi de mars mil neuf cent douze, en la Ville de St-Germain de Rimouski, pour les cotisations et charges dues aux corporations ci après mentionnées sur les divers lots ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus, savoir:
Dans la Municipalité de St S m ans Mde Vve Napoléon Bernier, No. 326, 328, — arp. 198, montant dû \$11.41.
Hyacinthe Plourde, Nos 315 316, — arp. 150, montant dû \$1.70.
Iréne Caron, entretien de route, Nos 134, 165, 168, 169, montant dû \$1 68.
Municipalité de St Fabien.
François Bellavance, Nos 635, 637, — arps 130, montant dû \$10.51.
Municipalité de St Germain de Rimouski.
Lepage Marie Joseph, Meublier, No 237, — arps 1/2 x 2, mont. dû \$1.04
Municipalité de St Donat.
Joseph Chamberland, Cult., Nos 246, arps 58, montant dû \$32.67.
Auguste Lévesque, Cult. Nos 21, 23, 99, — arps 142, mont. dû \$13.65.
Alphonse Dubé, Jour. No 15, — arps 90, montant dû \$3.41.

VENEZ EN FOULE DIMANCHE 4 FEVRIER

GRANDE Joute de Hockey Sur le Rond à Patiner

L'Association Sportive de Rimouski

Ste-Flavie vs Rimouski

de 2 à 3 heures.
Cette partie sera très belle et très intéressante

Après la Joute de Hockey le rond sera à la disposition des Dames et Messieurs qui désireront patiner.

PORTE OUVERTE A 1 Hr.
Admission, 10c.

Donné au Bureau du susdit Conseil ce dix-huitième jour de janvier mil neuf cent douze.

ZENON MORISSETTE
Secrétaire-Trésorier de la première division de Rimouski.

Après l'Inventaire

Intéressant pour tous
Il nous reste une certaine quantité de marchandises de haute qualité, que nous désirons vendre à

GRANDE REDUCTION même au-dessous du prix DU GROS

Camisoles pour dames, jupons, robes de chambres, manteaux pour enfants, bonnets, lingerie, etc. Très belles étoffes à robes; un grand assorti-

ASSELIN & ASSELIN,
Procureurs de la
démanderesse.
Rimouski, 30 janvier 1912.

Banque Nationale

(Fondée en 1860)
CAPITAL - - - - - \$2,000,000.
Réserve et profits indivis \$1,300,000.

Nous acceptons des Depots de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

Mandats de voyage sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS

Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds les collections les paiements les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

Victoria Music Co

La Cie de Musique Victoria



LE ROI DES PIANOS

Livrable sous un mois de la date de la commande
A HUIT JOURS D'AVIS, nous pouvons vous livrer à domicile un piano de n'importe quelle autre marque.

Adressez-vous à notre Gérant à Rimouski, M. ARTHUR CHAMBERLAND

Encourageons l'Industrie LOCALE

LES VOITURES qui sortent des ateliers LEON D'AMOURS

Sont construites sur des patrons entièrement nouveaux, et ont un cachet d'élégance et de solidité incomparables. Elles sont spécialement construites pour nos régions; chaque partie bien ajustée et vissée. Elles sont parfaitement garanties.

Grandes CARRIOLES de Charretier

N'achetez que celles-là. Voyez notre agent.
Très beaux cycles de petites carrioles de famille, lourdes ou légères de sole, de divers modèles et dans tous prix. N'achetez pas ailleurs avant de venir nos voir.

S'il n'y a pas d'agent dans votre localité, écrivez nous directement ou venez nous voir. N'achetez pas sans connaître la supériorité de nos voitures, sur la voiture importée.

Aussi: ENGIN A GAZOLINE "WATERLOO" le plus économique et le plus facile à faire fonctionner. — MOULINS A BATTRE, VANNEURS "CHAMPION UNIVERSEL"
Bons agents demandés partout.

LEON D'AMOURS TROIS PISTOLES

Banque Eastern Townships

CAPITAL ET RESERVE, \$5,250,000.
BUREAU PRINCIPAL - ETABLIE EN 1869 - SHELBORNE, QUE
Wm. FARWELL, Président S. H. C. MINER, Vice-Président
J. MacKINSON, Gérant général

85 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Succursales dans Manitoba, la Colombie Anglaise et l'Alberta.
Département d'Epargne dans chaque bureau.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER.

Sous-Agences - BIC et St FABIEN.
Succursale Rimouski W. CLOUTIER, GERANT

Cartes d'Affaires Avocats

LOUIS TACHE
Avocat
Rue St-Jean, RIMOUSKI.
L.N. Asselin, C.R.
R.E. Asselin, L.L.L.
ASSELIN & ASSELIN
-AVOCATS-
Coin des avenues de la Cathédrale et de l'Évêché.
Bâtisse de la Banque "Eastern" Rimouski, Qué.

Isidore Gagnon, LL.B.
Elz. Sasseville, LL.L.
P.-Emile Gagnon, LL.L.
GAGNON SASSEVILLE & GAGNON
-AVOCATS-
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI
Téléphone 102

H.R. Fiset. Aug.M. Tessier
Emile Tessier.
FISSET, TESSIER & TESSIER
-AVOCATS-
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

H.E. NORL, LL.L.
-AVOCAT-
CEDAR-HALL, P.Q.
Sera à Sayabec le mercredi et à Amqui le jeudi de chaque semaine

N. BERNIER
-AVOCAT-
Bureau chez Dame Vve Crawley
RUE ST-GERMAIN,
RIMOUSKI

Notaires
L. de G. BELZILE, LL.B.
-NOTAIRE-
Bâtisse de la Cie d'Assurance,
RIMOUSKI

J.-EUDORE GOUTURE, LL.L.
-NOTAIRE PUBLIC-
Commissaire de la cour Supérieure
Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI

Médecins
Dr L.J. MOREAULT
Ex-Interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.
MEDECIN CHIRURGIEN

BUREAU: Coin des Avenues de la Cathédrale et de l'Évêché (Maison du Dr. Joseph Gauvreau)
Dr L.F. LEPAGE
S'occupe de Médecine Générale
TRAITE SPECIALEMENT
les maladies des yeux, du nez, de la gorge.
Extraction et réparation des dents.
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

Dr Z. VEZINA
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE: Maladies des yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.
TEL. KAMOURASKA No. 325
" BELLECHASSE " 530

Heures de Bureau: 10 hrs à 12-30 hrs A.M., et 2 hrs à 5 hrs P.M.
Soir de 7 à 8 h. P.M.
-DR CONRAD RINGUET-
MEDECIN-CHIRURGIEN

Gradué de l'Université Laval
Elève des Hopitaux de Paris.
SPECIALITES: Chirurgie, Maladie des Enfants.
BUREAU: Chez M. F.-X. Proulx.
Avenue de l'Évêché

Assurances
AGENCE
Des Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu: "La Rimouski"
"La Cie Montréal-Canada"
"La Provinciale", Montréal
"La Mutuelle de Richmond-Drummond"

Taux les plus bas - Pour autres renseignements, s'adresser à
F.-J. COUTURE.
Comptable et Agent
Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI

David Ouellet Pierre Levesque
Ouellet & Levesque
ARCHITECTES
P Q A A A A I C
Bureaux:
115 rue St-Jean, Québec.
L.-HECTOR GARON
HUISSIER

Cour Supérieure, - RIMOUSKI
DETECTIVE PRIVE
Collection de tout compte.
Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

JOB JOB

150 paires de bottines à patins pour hommes, femmes et enfants seront vendues à des prix EXCESSIVEMENT BAS.

75 paires de bottines avec semelles et talons en caoutchouc pour hommes, femmes et enfants à Grande Réduction.—Claires Jacques-Cartier et assortiment complet de Guêtres.

AU MAGASIN POPULAIRE
CHARLES GAGNON MARCHAND de CHAUSSURES
Rue St. Germain, Rimouski.

Au bon marché

SPÉCIALITÉ: Epicerie de premier choix; bonbons de toutes les qualités, pommes et oranges, raisin, mélanges, biscuits de toutes sortes.

Marchandises sèches: Efforts à robes, à costumes, achetées des meilleures maisons; Epicerie, Ferronneries, Chaussures, etc.

Une visite est sollicitée.

J. A. GARNEAU
—MARCHAND GENERAL—
RUE STGERMAIN, RIMOUSKI
(Maison de C. A. St-Pierre)

Souffrez-vous de la Poitrine?

Il importe de combattre le mal dans sa racine, tout en fortifiant les bronches et les poumons: c'est à quoi vous arriverez en faisant usage du Spécifique du rhume:

Le Vin Morin Crésos-Phates

souverain dans le traitement du Rhume, de la Toux, de la Bronchite, de la Débilité Générale, de la Pneumonie, de la prédisposition à la Consommption et de toutes les Affections des Voies Respiratoires.

Il soulage et guérit promptement.

Guérison inespérée — M. W. L'Espérance, de Saint-Jean-de-la-Rivière, souffrait depuis longtemps d'époussément et d'une bronchite qu'il croyait incurable. Après avoir fait usage contre le mal, il prit du Vin Morin Crésos-Phates qu'il ne peut louer, vanter et recommander.

Notes qui s'agit tel d'un cas remarquable.

Dr ED. MORIN & Cie, Québec, P. Q.

Première Publication en Français sur les Valeurs Canadiennes

Nous venons de réunir en volume la première série d'études publiées en français sur les valeurs Canadiennes.

Ces diverses analyses contiennent des détails très complets sur les principales compagnies dont les valeurs sont inscrites sur la "Bourse de Montréal."

Ce livre devrait être entre les mains de tout capitaliste canadien-français.

Parmi les compagnies analysées dans cette publication, se trouvent:

Dominion Steel Corporation, Canada Cement Co., Dominion Textile Company, Montreal Cottons, Ltd., Ogilvie Flour Mills, Nova Scotia Steel & Coal, Canadian Car & Foundry, Laurentide Paper Co.

Sur une demande par écrit à un de nos bureaux, nous en ferons l'envoi gratis d'un exemplaire.

McQUAIG BROS & Co.
Membres de la Bourse de Montréal
17, Rue St-Sacrement, Montréal.
Ottawa, Sherbrooke, Granby, Sorel, Danville.

La Force Depend des Aliments n'y a pas de plus Riche Aliment que le Blé Il y a pas de Nourriture Meilleure que la Farine. Meilleure la Farine, Meilleur sera le Pain.

La Farine St. Lawrence représente ce qu'il y a de plus nouveau et de plus pur. Elle est fabriquée dans les moulins les plus modernes de la région du Nord, au point de distribution le plus économique au monde.

QUATRE MARQUES D'EGALE PURETÉ
"RELI" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
1110 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal
Téléphone Bell Main 7239

"La Farine St. Lawrence est blanche et Pure comme le Lys"

Le VIN qui Fortifie

La vie au Vingtième siècle diffère à tous les points de vue de l'existence que l'on menait au bon vieux temps. Nous vivons double aujourd'hui, nous allons à toute vapeur, nous dépensons notre vitalité comme s'il n'y avait pas de limite à nos forces, comme si nos nerfs étaient d'acier. La nourriture substantielle qui suffisait aux générations précédentes ne répond plus aux exigences de notre organisme. Il nous faut des toniques et des reconstituants et c'est

LE VIN ST-MICHEL

qui nous les fournit sous la forme la plus agréable, la plus rapidement assimilable, la plus bienfaisante, sous la forme du Tonique-Reconstituant par excellence qui régénère le sang, et, par lui, toute la constitution.

Le VIN ST-MICHEL convient à tous les âges et aux estomacs les plus délicats. C'est, à tous les points de vue, le vin des dames par excellence. Un verre avant les repas en fait un apéritif-digestif incomparable. Un verre entre les repas soutient et développe les forces.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL. Distributeurs pour le Canada et les Etats-Unis.
141 PULFORD ST., BOSTON, DEPOSITAIRES POUR LES ETATS-UNIS.

BIEN, BIEN!

Voici une Teinture Domestique que N'importe Qui peut employer.

J'AI TEINT OECI AVEC

DYOLA
UNE TEINTURE POUR TOUS

Il est impossible d'employer la MAUVAISE teinture pour les marchandises que l'on a teintes. Toutes les couleurs de votre pharmacien ou de votre marchand. Livret et Carte Rechantillon GRATIS. The Johnson Richardson Co., Limited, Montreal, Que.

LA GRIPPE

débuté par une légère bronchite, de violents maux de tête, Et s'accompagne de crampes et de frissons, de brisement des membres, de fièvre, de catarrhe des yeux, du nez, de la gorge, des bronches, parfois, aussi de maux de coeur et de vomissements. Il importe d'enrayer le mal au plus vite avec quelques doses de

Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

alternant avec deux ou trois

POUDRES NERVINES MATHIEU

à prendre dans le cours de la Journée. L'effet est merveilleux. Le repos au lit activera le retour à la santé.

EN VENTE PARTOUT

LES POUDRES NERVINES MATHIEU

guérissent Mal de Tête, Migraine, Etat Nerveux ou Fiévreux, Grippe, Névralgie, Manque de Sommeil.

Exemples d'Opium, de Chloral, de Morphine, et autres drogues dangereuses.

25c LA BOITE DE 18 POUDRES

La Cie. J. L. MATHIEU, Propriétaires, Sherbrooke, P. Q.

CHASSEURS! ACHÉTEZ LE FUSIL L'INTERNATIONAL

A \$13.50. Le meilleur fusil au monde pour le prix. Fermeture à trois verrous. Garantie pour la poudre blanche. Patron parfait à 1000. GRATIS Notre catalogue en argent. GRATIS sur demande.

MAISON BREGET 192 St-Catherine, MONTREAL

Le Tonique favori des familles

LE VIN DES CARMES

à la dose d'un petit verre à vin avant les repas, convient à tous les âges. Il est prescrit avec succès contre l'Anémie, les Pâles Couleurs, la Faiblesse Générale, les Maladies des Femmes, le Manque d'Appétit, la Mauvaise Digestion. Les enfants à l'époque de la croissance, les jeunes filles au moment de la formation y puisent un regain de forces et de vitalité.

C'est le plus actif des fortifiants

Dépositaires généraux: A. TOUSSAINT & CIE, 194, rue St-Paul, QUÉBEC

VOYAGE ANNUEL

Des Marchands Détailliers de la Province de Québec.

New-York, Washington, Jacksonville, St-Augustine, Palm Beach, Miami, Floride et Havane (Cuba). Retour par un des magnifiques paquebots de la "Ward Line".

Voyage de 16 jours \$219.75 (toutes dépenses payées, comprenant: billets de passage, wagons-lits, cabines, hôtels, repas, voitures, automobiles, pourboires).

Depart de Montréal, 11 Février.—Retour 26 Février

Les personnes désirant faire ce voyage auront plus de détails en écrivant à Mr. A. LANIÉL, Marchand-Epicier, 193 rue McCord, Montréal, ou aux organisateurs du voyage.

HONÉ & RIVET
Agence Générale de voyages, Etc.
21, RUE BUADE, Vis-à-vis la Basilique, QUÉBEC. 9, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.

FABIEN THIBAUT

Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: CHAPEAUX, CASQUETTES, GANTS, CRAVATES, CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardessus

COUPE GARANTIE

Rue St-Germain, :: RIMOUSKI, Que.

LA FONDERIE ET MACHINERIE LIMITEE

MONT-JOLI, STEFLAVIE STATION, COMTE RIMOUSKI, P. Q.

Capital \$99,000.00, subventionnée par la Municipalité.

Usines très spacieuses et modernes. Ouvrage fait avec diligence par d'habiles mécaniciens. En magasin, les pièces et appareils de moulins, et de machines de toutes sortes.

Tout le monde qui visite nos usines les trouve bien intéressantes

INTERCOLONIAL RAILWAY

Carnaval du Mardi Gras A QUEBEC

Des billets, aller et retour, seront en vente, au prix d'un simple passage de première classe entre toutes les gares de la province de Québec, y compris Campbellton, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 février 1912. Des gares du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince Édouard les 15 et 16 février 1912 seulement.

Limite de retour pour les billets 22 février 1912.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des billets de la ville, 8, rue Du Fort, et 32 rue Dalhousie Québec.

S. J. NESTOR, C. T. A.

A Louer ou Vendre

Une maison à deux étages, 30 x 35, 7 pièces, avec aqueduc et chambre de bains.

Aussi un terrain de 60 x 80 pds.

Le premier étage peut servir de magasin.

S'adresser à

JOSEPH CARRIERE,
Rue de l'Évêché, Près du Séminaire.

Magnifique Propriété A VENDRE

Une maison à deux étages, comprenant une résidence privée, magasin avec de jolies vitrines.

Aussi un hangar à bois, et une écurie.

C'est un excellent poste pour un marchand-tailleur.

S'adresser à

Mme Vve H. DESCHENES,
Rue St-Germain, Rimouski.

N. B.—Il me reste encore un beau choix d'habits faits, dans tous les prix et pour tous les goûts.

Venez faire une visite dès maintenant.

Mme Vve H. DESCHENES.

MAISON A LOUER

Maison en brique avec aqueduc et chambre de bain dans la maison, lumière électrique.

S'adresser à

Mme J.-B. LAVOIE,
Rue du Marché, Rimouski.

AVIS

Avis est par le présent donné que je suis devenu acquéreur des crédits de M. Eugène Banville, failli, ci-devant de la ville de St-Germain de Rimouski, lesquels crédits, m'ont été cédés et transportés par M. R. O. Gilbert, curateur à la dite faillite, en vertu d'un acte de vente, fait à Rimouski le 18 janvier 1912.

Toute personne en lotte envers la dite succession, devra venir régler immédiatement avec moi, à mon bureau, à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

ISIDORE ASSELIN,
42—

J. W. Begin
Commerçant de Bois

SPECIALITE: Bois carre et rond pour les quais.

ST-MOISE, Station.

CHASSEURS expédiez-nous vos FOURRURES

et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES LIMITED
134-136 RUE MCGILL
MONTREAL, P. Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur"

Pour vos imprimés en tous genres adressez-vous à

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI

Résumé des règlements concernant les Terrés du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul ou d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'Agence ou à la sous-agence; des terres de l'Agence pour le district. L'entrée par présentation pourra être faite à n'importe quelle Agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de l'agriculteur.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée de l'homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en six ans.

Un colon qui aurait forfait ses droits de section et ne pouvant obtenir sa présentation, pourra solliciter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoirs:—Résider six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication ne constitue de cet annonce ne sera pas payé.

Annoncez dans "Le Progrès du Golfe", le plus grand médium de publicité des comtés de Rimouski, Gaspé, Bonaventure.

Pelleteries BRUTES

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

ÉCRIVEZ POUR NOTRE LISTE DE PRIX AVANT DE VENDRE

NOUS PAYONS TOUS FRAIS D'EXPRESS ET TENONS VOS EXCEPTIONS SOUJETTES À VOTRE APPROBATION

MCCOMBER & CUMMINGS CO.
FOURRURES EN GROS
Coin Saint-Paul et Saint-Sulpice
MONTREAL

SERVICE DIRECT.

Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Boston, New-York, Nouvelle-Angleterre, Chicago, St-Paul, et tous Endroits.

Ecrivez-nous ou venez nous voir, nous vous donnerons avec plaisir, des renseignements précis, concernant tous voyages par toutes les lignes.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE
Agence générale de chemins de fer et paquebots.

Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à

E. J. HEBERT,
1er Ass. Agent Général
Dépt. des Voyageurs,
Gare Windsor, MONTREAL



INTERCOLONIAL

HORAIRE

Horaire d'hiver de l'Intercolonial pour 1911-1912, en force depuis le 29 octobre 1910.

Depuis cette date, les trains arrivent comme suit à la gare de Rimouski:

MONTANT

Express Maritime, 6.35 hrs a.m.
Local (mixed), 9.34 hrs a.m.
Accommodation, 9.42 hrs a.m.
Train du marché, 5.00 hrs p.m.

DESCENDANT

Express Maritime 11.47 hrs p.m.
Local (mixed), 3.12 hrs p.m.
Accommodation, 1.15 hrs p.m.

Correspondance
Parlementaire.

Ottawa, 30 janvier.—L'animation, cette semaine, a été plus grande à la Chambre des Communes que les semaines précédentes.

Ce n'était qu'une manœuvre politique; car enfin de compte le parti libéral venant à peine d'être écrasé par la grande majorité du peuple justement sur cette question de protection, il était impossible même de supposer qu'une telle proposition eût pu être acceptée par la Chambre.

Et puis, nous qui habitons l'est de ce pays, nous qui payons la plus forte partie des sommes requises pour les grands travaux d'amélioration dans l'Ouest, n'avons-nous pas le droit de protéger ces territoires contre l'invasion commerciale américaine, afin de protéger notre propre commerce.

C'est là ce qu'a démontré le parti ministériel, et cet argument a prévalu dans la Chambre car le vote a donné une majorité de 45 contre la proposition Turri.

Une autre grande question discutée, a été celle de l'immigration.

Divers députés de la Nouvelle-Ecosse se sont plaint que leur province était négligée sous ce rapport, que tout allait à la diable chez eux, et que le seul moyen d'attirer chez eux une nombreuse immigration, c'était d'adopter une politique de réciprocité.

L'hon. R. Rogers, a terminé cette discussion en disant qu'il veut réformer du tout au tout notre système d'immigration, et donner à chaque province l'avantage d'avoir sa part d'immigrants.

Le député de Rimouski a soulevé l'autre jour une question d'intérêt national, en blâmant l'ex-administration pour n'avoir pas nommé de commis comprenant le français au bureau de poste de Sudbury, Ont.

Une chose qui est bien remarquable, c'est que le député de Rimouski ne cède sa place à personne lorsqu'il s'agit de défendre les droits de ses compatriotes.

ECROFAL.

En 1810 il eut l'aide d'un fidèle coopérateur, sulpicien comme lui, dans la personne de l'abbé Duhamel. Deux ans après, ce fut M. Bruté, qui fut évêque de Vincennes, qui vint le seconder dans son œuvre d'éducation.

Disons en un mot que l'institution du Mont Sainte-Marie est l'œuvre la plus excellente de l'abbé Dubois; et le Rév. J.-R. Bailey, d'abord secrétaire de l'évêque de New-York, puis évêque de Buffalo, disait dans son livre sur l'Eglise catholique dans l'île de New-York: "De ce point maintenant entouré de tant d'associations chères aux Américains catholiques, par l'éducation religieuse départie à tant de jeunes gens de toutes les contrées de l'Union, par tant de fervents et saints prêtres élevés sous sa direction, par le soin prudent qu'il prenait de l'institut naissant des sœurs de Saint-Joseph, l'abbé Dubois devient le bienfaiteur non seulement d'une paroisse, d'une église, d'un diocèse, mais de tout le corps catholique des Etats-Unis."

Nous avons vu l'abbé Dubois missionnaire et fondateur de collège, éducateur distingué, nous le verrons dans la suite saint évêque de New-York.

Pierre LAGRIFLEE.

Armand Lavergne

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que notre ami, M. Armand Lavergne, député provincial de Montmagny, qui a subi, il y a quelques semaines à l'Hôtel-Dieu, une grave et douloureuse opération, est maintenant en parfaite convalescence, et qu'il a été même assez bien la semaine dernière pour occuper son siège à l'Assemblée Législative.

Nous souhaitons au jeune et vaillant tribun nationaliste une prompte et complète guérison.

La Chambre de Commerce de Montréal

Cette Chambre de Commerce se propose, dans le but d'amener nos conseillers municipaux à concourir dans ses vues qui ne sont autres que celles de l'Association des Débitants de liquieurs, de les "consulter" par un référendum sur l'urgence pour la Législature d'amender, sans retard, la Loi des Licences, au sujet de la confirmation des certificats pour l'octroi des Licences.

Que nos maires et nos conseillers municipaux soient sur leurs gardes et ne fassent pas le jeu des Débitants de Liqueurs en se rendant à leurs représentations erronées.

A notre connaissance, M. le Dr Gauvreau, de Montréal, s'adresse lui-même à tous les maires et conseillers des municipalités rurales pour les consulter sur la même question, et leur expliquer en même temps sans ambages le projet de la Chambre de Commerce de Montréal, actionnée en sous-main par les débitants de liquieurs.

L'espace nous manque aujourd'hui pour établir la fausseté des allégations contenues dans la résolution adoptée par cette chambre, l'autonomie dernier et que nous reprochions textuellement dans une autre colonne.

Nous y reviendrons.

Cap-Chat

ELECTIONS MUNICIPALES. A la salle du Conseil de la paroisse, sous la présidence du Secrétaire-Trésorier, MM. Emile Côté et Frank Labrie ont été élus conseillers par acclamation, ainsi que M. Alfred Morin, en remplacement de M. Alfred St-Pierre.

A LA MAIRIE.— M. Emile Côté, marchand de Cap Chatte a été élu le 15 du courant, maire de la paroisse pour un deuxième terme.

Nos félicitations à l'élu populaire.

Le même soir, MM. les conseillers étaient invités à prendre le souper chez M. le Maire. Après s'être régalé, on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit.

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT

Troisième joute de la "Lower St-Lawrence Amateur Hockey League".

Le "Rimouski" a vaincu pour la deuxième fois son orgueilleux rival: "Le MATANE".

Dans une joute des plus contestées notre club local a vaincu le "Matane", jeudi après-midi, par un score de 3 à 1.— Une foule d'environ 500 personnes assistaient à cette joute et n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux joueurs; surtout à nos joueurs locaux qui ont joué une brillante partie.

Rimouski 1, Matane 0. Pendant 19 minutes la rondelle se promena d'un bout à l'autre du rond sans aucun résultat. Enfin, dans une mêlée près des buts du "Matane", Bonner réussit à s'emparer de la rondelle et, pour la deuxième fois, compta un autre point pour son club.

Rimouski 2, Matane 0. Ce fut le dernier point enregistré pendant la première période. Pendant la deuxième période, le jeu fut plus vif et très ardent. Les Matanais firent des efforts inouïs pour s'éviter un blanchissage; mais ils se heurtèrent toujours contre notre solide défense ou furent déjoués par notre habile gardien de buts N.-F. Blair.

Rimouski 3, Matane 0. Les Matanais sont désespérés. Ils se lancent à l'assaut des buts du "Rimouski" avec une

furie toute matanaise et ce n'est qu'au bout de 19 minutes qu'ils viennent à bout de prendre Blair en défaut et de scorer. Rimouski 3, Matane 1. Le score resta là. Le "Matane" peut être heureux de s'être exempté d'un blanchissage en règle; car le "Rimouski" lui est de beaucoup supérieur.

Nous devons une mention spéciale à N.-F. Blair et A.-V. Bonner qui ont joué hier une très brillante partie. Blair dans les buts du "Rimouski" a fait des merveilles et arrêta plusieurs lancers très dangereux. Bonner s'est surtout distingué dans ses courses individuelles. Ils ont été d'ailleurs bien secondés par les autres joueurs Rimouskois qui ont tous joués une partie vraiment magnifique.

L'étoile des visiteurs fut sans contredit Murray. Mais malgré tout son courage et celui des coéquipiers, ils ne réussirent qu'avec peine à s'éviter un blanchissage.— LE MEILLEUR CLUB A GAGNE.— Nous remarquons avec plaisir qu'aucun joueur n'a été en pénitence.

Les équipes s'alignèrent comme suit: RIMOUSKI: N. F. Blair, H. Blair, A. V. Bonner, E. Tessier, P. St-Laurent, J. Doran, J. Rosta. MATANE: P. Ouellet, R. Pelletier, A. Gagnon, S. de La Haye, G. Murray, O. Dumont.

SOMMAIRE: 1. Rimouski, Bonner 1900; 2. Rimouski, Bonner 1900; 3. Rimouski, Dery 670; 4. Matane de La Haye 1900. Arbitres: F. Astle, Chs. Bosserts, J. Ross, Eugene Gauthier, Adm. Ringet, Prestesher: H. F. Beckingsale.

Il y a 50 ans

Si les partisans de l'abbé Potvin comme fondateur du Séminaire voyaient leur opinion triompher, il y aurait 50 ans aujourd'hui que le Séminaire de Rimouski fut fondé.

L'abbé Potvin écrivait lui-même au grand-vicaire Mailoux que le 2 février 1862, il avait promulgué le premier règlement provisoire mis en vigueur parmi les élèves dans le nouveau local où rendez-vous leur avait été donné, après les vacances et l'examen d'hiver qui s'était fait dans une maison du village où se tenaient alors les classes.

"Et c'est moi, ajoute l'abbé Potvin, qui avais réglé cela." Mais il est impossible encore de savoir d'une manière absolue quel est le véritable fondateur du Petit Séminaire de Rimouski; Mgr Tanguy ou M. Potvin!

La question n'est pas réglée. Le sera-t-elle jamais?

LA VIE ECOLEIERE

Nous venons de recevoir la première livraison de février de notre jeune confrère "La Vie Ecoleiere".

Ce numéro, le septième depuis la fondation du journal contient une foule d'articles intéressants et bien rédigés. En exprimant nos félicitations à notre jeune et intelligent confrère, nous sommes heureux de lui faire nos meilleurs souhaits de longue vie et de succès grandissant.

"La Vie Ecoleiere" est l'organe des élèves du Petit Séminaire qui sous la direction d'un des prêtres de la maison collaborent à sa rédaction. On s'y abonne au prix de 50 cents par année.— Ce journal, fondé depuis quelques mois, paraît tous les deux semaines et est publié au Séminaire de Rimouski.

STE-LUCE VILLAGE.— M. et Mme F.-Xavier Ouellet sont de retour de leur voyage de noces.

Vente sans licence

Sur plainte du Percepteur du Revenu, M. le Magistrat Garon a condamné le 23 janvier M. C. Tétu pour vente de liquieurs sans licence à une amende de \$275.00, plus \$7.30 de frais.

PERSONNEL

Le Très Rév. Père Gonzalve, Provincial des Capucins, le Très Rév. Père Léonard, Vicaire provincial des Capucins et le Rév. Père Ferdinand, gardien de Ristigouche, sont les hôtes de Monseigneur l'Evêque aujourd'hui.

Protestation des Liqueurs

Dimanche dernier, les membres de la "Ligue du Sacré-Cœur", de Rimouski se sont réunis et ont signé une protestation contre la modification à la loi des licences proposée par la Chambre de Commerce de Montréal, ayant pour objet de restreindre les pouvoirs actuellement exercés par les conseils municipaux. Nos liqueurs peuvent être certains qu'ils traduisent fidèlement les sentiments de tous les électeurs bien pensants de Rimouski, et nous espérons que le gouvernement tiendra compte de cette opposition et refusera tout amendement, en ce sens, à la loi des licences.

AVIS AUX AMATEURS DE BON THEATRE

Le Cercle Dramatique et Musical de Rimouski donnera sa première soirée, cette année, le 18 du mois courant.

Il y aura au programme deux pièces de théâtre des plus comiques. "Tête folle", par A. Mars, a toujours remporté un succès fou et "Brouillés depuis Nagram" compta comme une des meilleures comédies jouées par le cercle. Le programme musical est maintenant complet et il contiendra des numéros nouveaux que le public saura apprécier comme il a toujours apprécié les morceaux exécutés avec beaucoup de talent par ceux qui prêtent si généreusement leur concours au Cercle.

D'ailleurs le programme sera donné au complet dans ce journal la semaine prochaine et ne manquera pas de l'examiner pour le mieux juger.

Le SECRETAIRE.

EUCHERE

Dimanche dernier, M. et Mme Thomas Pineault ont donné, à leur résidence, un joli eucHERE auquel assistaient plusieurs invités, dont les noms suivent: M. et Mme A. Heppel; M. et Mme S. Vachon; M. et Mme G. S. Marois; M. et Mme A. Gagné; M. et Mme E. McGee; M. et Mme G.-A. Marois; M. et Mme G. Durette; M. et Mme Godbout; M. et Mme F.-X. Proulx; M. et Mme G. St-Laurent; M. et Mme O. Banville; Mme B. Blanchette; Mlle Marie-Anne Marois, Yvonne Chabot, Imelda Parant, Eugénie Roy, Amanah Riaguet, Emérentienne Marois, Germaine Gagné, Marie-L. St-Laurent; M. Dr L.-F. Lepage, Charles Gauvreau, Hector Garon, Henri Roy, Emili Courchesne, Hector Boulay, Edgard Courchesne, J.-F. Coulombe, V. Coulombe, E. St-Laurent, Ernest Martin, Edmond Pineault, Charles Tardif, Henri Gagné.

Les prix ont été gagnés comme suit: Prix pour dames: 1er: Mme A. Gagné.— 2ème: Mlle Amanda Ringet.— 3ème: Mme Godbout.— Prix de consolation: Mme E. McGee.— Prix pour messieurs: 1er: M. G.-S. Marois.— 2è: E. St-Laurent.— 3è: Edgard Courchesne.— Prix de consolation: M. Thomas Pineault.

Pointe-au-Père.

Mlle Marie-Anne Beaulieu ainsi que Mme Fort, Rouleau sont en promenade à Montréal. M. Ernest Raymond et Sadi Amiot ont été faire un voyage à Chicoutimi durant les vacances du jour de l'an.

Mme P.-E. Amiot est partie hier pour une promenade à Montréal et arrêtera à Chicoutimi en redescendant. M. L. Dallaire et L.-P. Parent étaient en visite chez M. Louis Pelletier, hier au soir.

M. Craig Amiot, fils de M. P.-E. Amiot, est sorti du séminaire pour cause de maladie. M. et Mme René Asselin, de Rimouski, étaient en visite chez M. P.-E. Amiot, dimanche dernier.

PAS DE LUMIERE

Mercredi soir, la lumière électrique a fait défaut dans nos rues et maisons. Il a fallu recourir encore à l'antique usage de la chandelle et du pétrole. L'absence de lumière électrique était due à une défectuosité dans l'engin à vapeur, aux usines.

Transaction immobilière

Le 21 janvier, M. le Dr L.-J. Morault a acheté la propriété appartenant à Mme Léon LeBel, sur l'Avenue de la Cathédrale.

NAISSANCE

Le 29 janvier, l'épouse de M. Alphonse Paré, Prote à l'Imprimerie Générale, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Annonciade-Gilberte.

Parrain et marraine, M. et Mme Achille Chouinard, grands-parents de l'enfant.

TERRE A VENDRE

5 arpents de front sur 40 de profondeur, avec 2 terres à bois. La grange est presque neuve. Une maison en briques, très bien finie, qui a coûté \$3,500. Très bonne eau fournie par aqueduc dans toutes les bâtisses dont l'installation a coûté \$500.00. En plus un très bon roulant; semoir dernier modèle, faucheuse, lieuse, épandeur d'engrais tout neuf, 15 vaches à lait, 3 taures, 1 bouff, 3 chevaux, 5 cochons. Moutons, moulin vaneur tout neuf. Le tout pour \$10,000.00. Condition de paiement très facile. Pour référence s'adresser à Louis Nicole, Montmagny ou à S. VACHON, Rimouski.

INTERESSANTE PUBLICATION EN FRANCAIS SUR LES VALEURS CANADIENNES.

MCGUAIG BROS. & CO., viennent de publier une série complète d'articles en français sur les principales corporations canadiennes.

La maison "McCuig Bros. & Co" membre de la Bourse de Montréal, mérite assurément les félicitations de tout capitaliste Canadien-français pour l'initiative qu'elle vient de prendre en publiant en français sous forme de livret, une série complète d'études sur les principales corporations canadiennes industrielles et d'utilité publique, dont les valeurs sont inscrites à la Bourse de Montréal. Tout capitaliste Canadien-Français ne saurait manquer d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage qui le renseignera fidèlement sur les derniers développements relatifs aux principales compagnies Canadiennes.

On nous informe que la maison "McCuig Bros & Co" enverra à tout capitaliste de langue française qui en fera la demande à un de ses bureaux un exemplaire de cet intéressant travail. Nous conseillons donc aux capitalistes de profiter de cette offre avantageuse.

AVIS M. le Dr. Lemieux

Chirurgien-Dentiste Sera à Rimouski hôtel St-Laurent, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 14, 15, 16, et 17 février.

CANADA COUR DE CIRCUIT

P.-T. LÉGARÉ, de la Cité de Québec, District de Québec, Marchand en gros, demandeur.

Martha Duguay, autrefois épouse de Grégoire Blais, en son vivant de Port Daniel Est, dans le Comté de Bonaventure, dans le District de Gaspé, et maintenant épouse de Thadée Viennet, autrefois de Port Daniel Est, et maintenant de lieux incertains, et le dit Thadée Viennet, personnellement et aussi afin d'autoriser et assister sa dite épouse, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous un mois de la dernière publication de cet avis.

(Signé) G. F. MAGUIRE, G. C. C. Vraie Copie. (Signé) KELLY & MAGUIRE, Proc. ou demandeur.

On demande une Modiste

Spécialement les Chapeaux Pour commencer à travailler à la fin de mars ou au commencement d'avril prochain.

S'adresser par lettre à Henri Garon, Marchand-Gilbert, CAUSAVAL, Québec, 41 ju.n.o.